

Le commerce inter-entreprises

Tendance 2018-2023 des recrutements de cadres

Le secteur du commerce inter-entreprises occupe une place singulière dans le tissu économique. La raison d'être de ses entreprises est d'acheter et de vendre des biens et/ou des matières premières pour une clientèle essentiellement professionnelle. Leur niveau d'activité est fortement corrélé au contexte conjoncturel. Comment cela se traduit-il sur le marché de l'emploi cadre ? Quels volumes de recrutements de cadres sont réalisés chaque année dans ce secteur ? Combien de postes de cadres ont été créés ? Quelle est la tendance en 2023 ?

Un secteur au cœur des échanges commerciaux

Le secteur du commerce inter-entreprises occupe une position particulière au sein du tissu productif. La raison d'être des entreprises qui le composent est d'assurer l'intermédiation des échanges commerciaux entre les acteurs économiques. Elles jouent un rôle central dans les chaînes d'approvisionnement de biens intermédiaires et de matières premières entrant dans le processus de production ou de produits finis destinés à une clientèle professionnelle. Le secteur est structuré autour de plus de 90 000 établissements employant 946 300 salariés, dont 205 400 cadres (soit un taux d'encadrement de 22 % contre 21 % pour l'ensemble des secteurs).

Le classement des grandes entreprises du secteur selon leur chiffre d'affaires est dominé par le géant français Total Energies dont la filiale est spécialisée dans le commerce de gros de combustibles. Elle devance Synergy qui officie dans le même domaine d'activités., On y trouve également les centrales d'achats de grandes enseignes de la distribution (Leclerc, Système U) ou de grands groupes industriels (ArcelorMittal, l'Oréal, etc.). En ce qui concerne les PME (moins de 250 salariés), les spécialistes des combustibles (SHV GAS Supply & Risk Management, Urbaine de Pétrole), des produits chimiques (INOXA) ou alimentaires (SCA Fruits Légumes Fleurs) monopolisent les premières places.

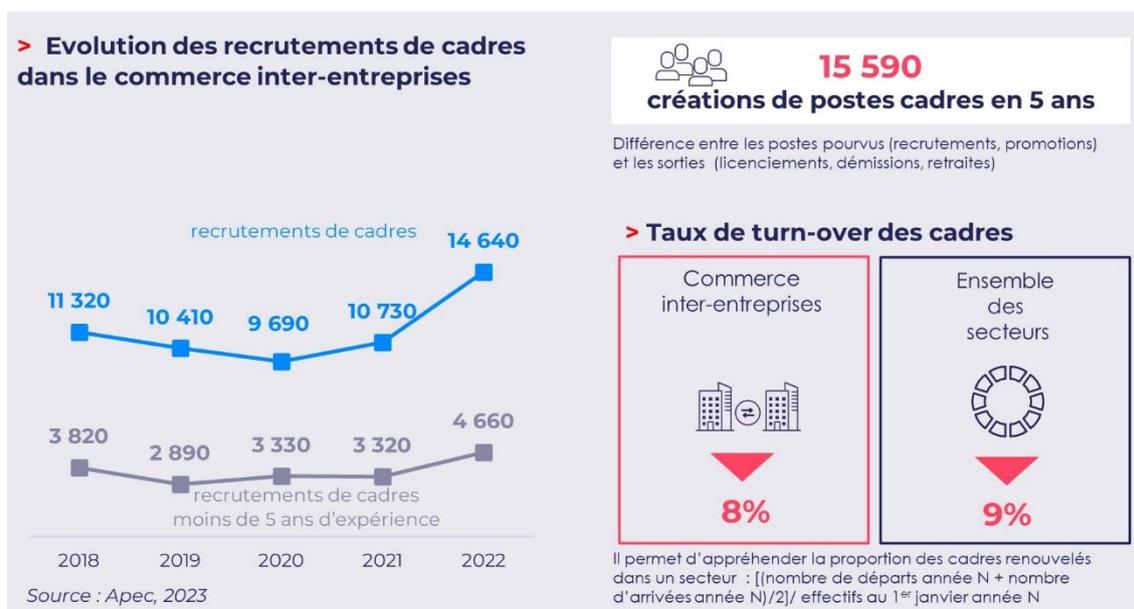


Un secteur qui a renoué avec la croissance en termes de recrutements de cadres

Après avoir enregistré une érosion progressive du volume de recrutements de cadres qui s'est accentuée en 2020 à cause du séisme économique causé par la pandémie, le secteur a renoué avec une dynamique positive. Le rebond économique particulièrement intense après la crise sanitaire a stimulé l'activité et, par voie de conséquence, les échanges inter-entreprises. Cela s'est traduit par une progression significative des embauches de cadres avec pour point d'orgue un record de recrutements de cadres établi en 2022 (14 600 embauches réalisées).

En 2022, les jeunes cadres de moins de cinq ans d'expérience n'ont représenté que 32 % des recrutements, soit une proportion nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des secteurs (48 %). Les recruteurs privilégient, en effet, l'embauche de cadres commerciaux (50 % des embauches cadres du secteur) pouvant s'appuyer sur une solide expérience leur permettant de mener à bien des transactions de ventes et d'achats de biens ou de matériaux pour des montants conséquents.

Les entreprises du secteur ont également créé de nombreux postes de cadres au cours des cinq dernières années avec 15 600 créations nettes observées. Ces créations de postes mettent en exergue le besoin de nouvelles compétences commerciales : la connaissance des marchés internationaux, la capacité d'appréhender les caractéristiques techniques d'un produit ou encore la chaîne de valeur et les contraintes sectorielles d'une entreprise cliente.



Le taux de turn-over de cadres dans le secteur du commerce inter-entreprise atteint 8 %, un pourcentage similaire à celui observé dans l'ensemble des secteurs (9 %). Il traduit une faible érosion des effectifs cadres dans les entreprises du commerce de gros dont certaines sont des filiales appartenant à de grands groupes du secteur de l'énergie, de l'industrie du luxe ou encore de la grande distribution. Celles-ci proposent des opportunités de mobilité interne, des conditions de travail avantageuses ou encore des niveaux de rémunération encourageant une certaine fidélisation de leurs cadres.

Des recrutements de cadres qui devraient baisser en 2023 dans le commerce inter-entreprises

L'érosion de la croissance économique qui se profile en 2023 (progression prévue du PIB de +0,8 % contre +2,5 % un an auparavant) devrait en toute logique impacter les échanges inter-entreprises, notamment pour les acteurs œuvrant avec les professionnels de la construction et de l'immobilier et particulièrement concernés par cette baisse de tension. Dans ce contexte, les entreprises du secteur prévoient de réduire la voilure en termes de recrutements de cadres : 13 500 embauches soit une baisse de près 9 % si cette prévision se concrétise.

Ces perspectives moroses semblent se confirmer avec un volume d'offres publiées par les entreprises du secteur sur apec.fr au cours du 1^{er} semestre 2023 en recul. De nombreuses opportunités restent toutefois présentes dans ce secteur, notamment pour des postes « cœur de métier » : représentation commerciale, technico-commercial, management commercial, ingénierie d'affaires ou encore commerce grand compte.



A l'instar de nombreux secteurs, les acteurs du commerce inter-entreprises sont confrontés, à un changement de paradigme économique lié à la transition écologique et à la nécessité de réduire leur empreinte carbone et leur impact sur l'environnement. Leur défi sera donc de favoriser des échanges commerciaux moins énergivores. Ces changements devraient faire évoluer les chaînes d'approvisionnement, notamment à l'international, et requérir de nouvelles compétences cadres.

ISSN 2826-874 (Collection Recrutement)

Cette étude a été réalisée par la Direction des Données et Études (DDE) de l'Apec. Elle est basée sur l'exploitation de l'enquête annuelle [Perspectives de l'emploi cadre](#).

Directeur de la DDE : Pierre Lamblin

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron

Équipe projet : Lynda Djamai, Christophe Lenzi, Cendrine Mouline

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuits + prix d'un appel

*prix d'un appel local

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H (France métropolitaine)

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.